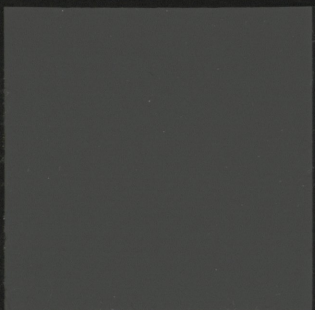
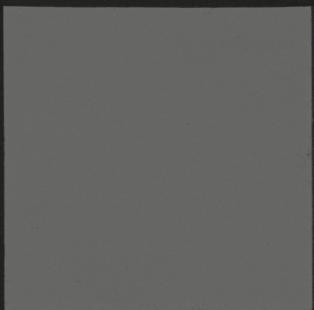
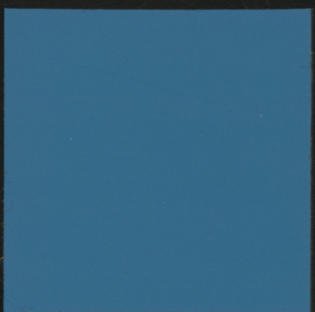
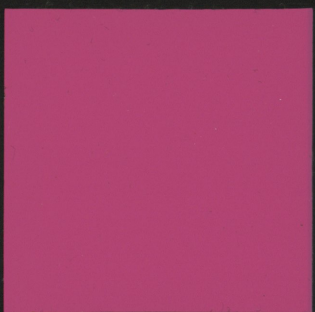
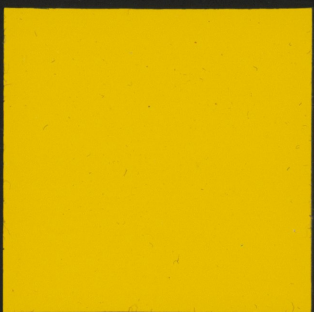
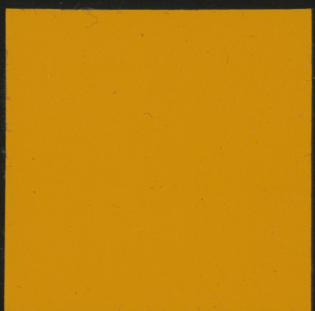
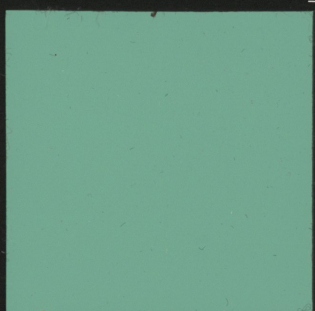
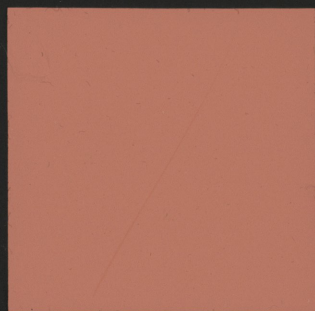
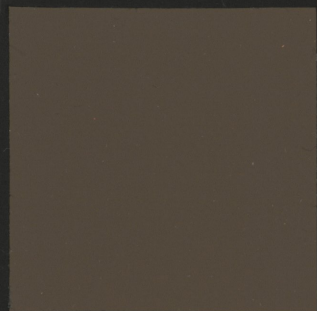


colorchecker CLASSIC



x-rite

mm

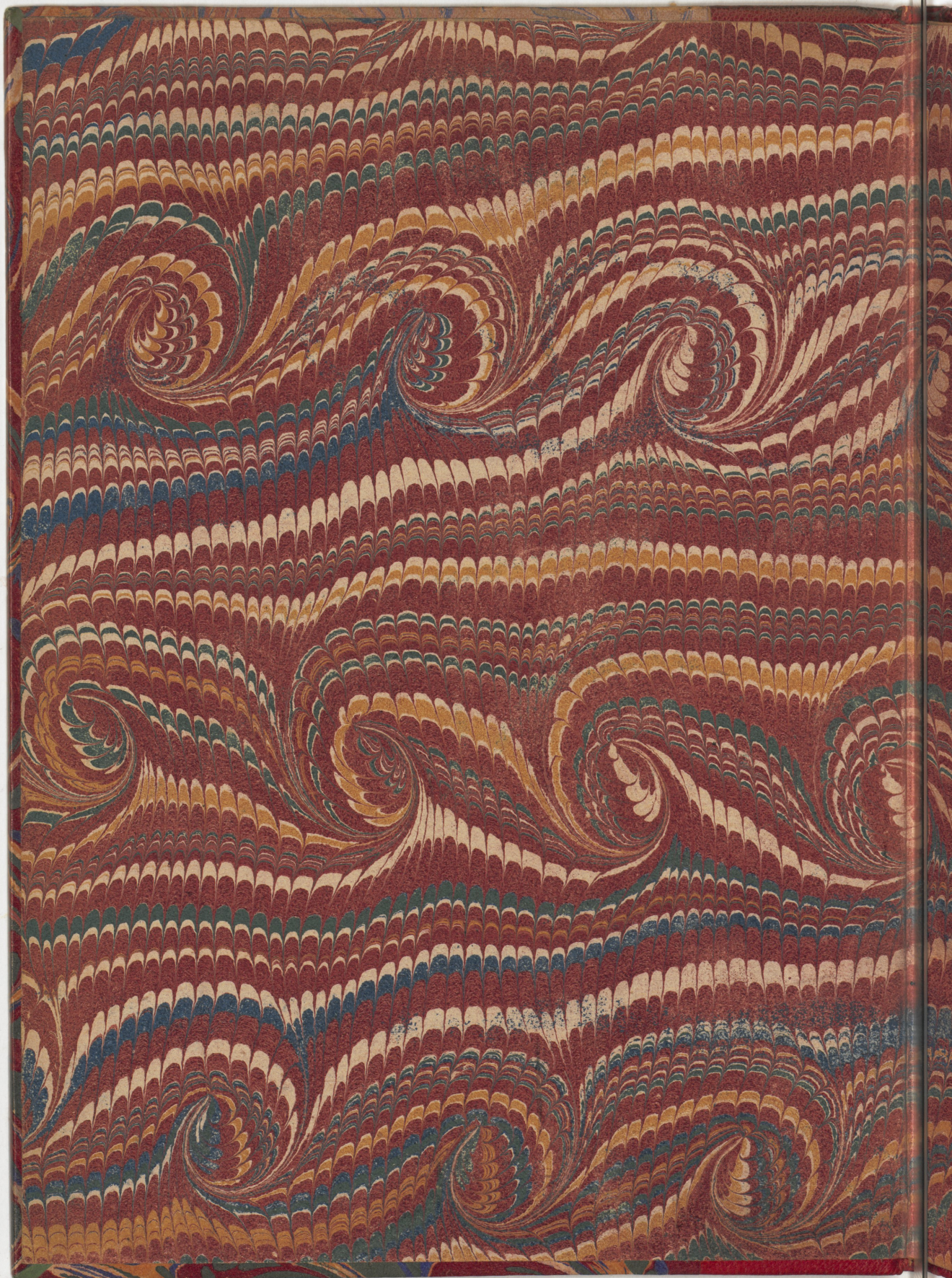
0 cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

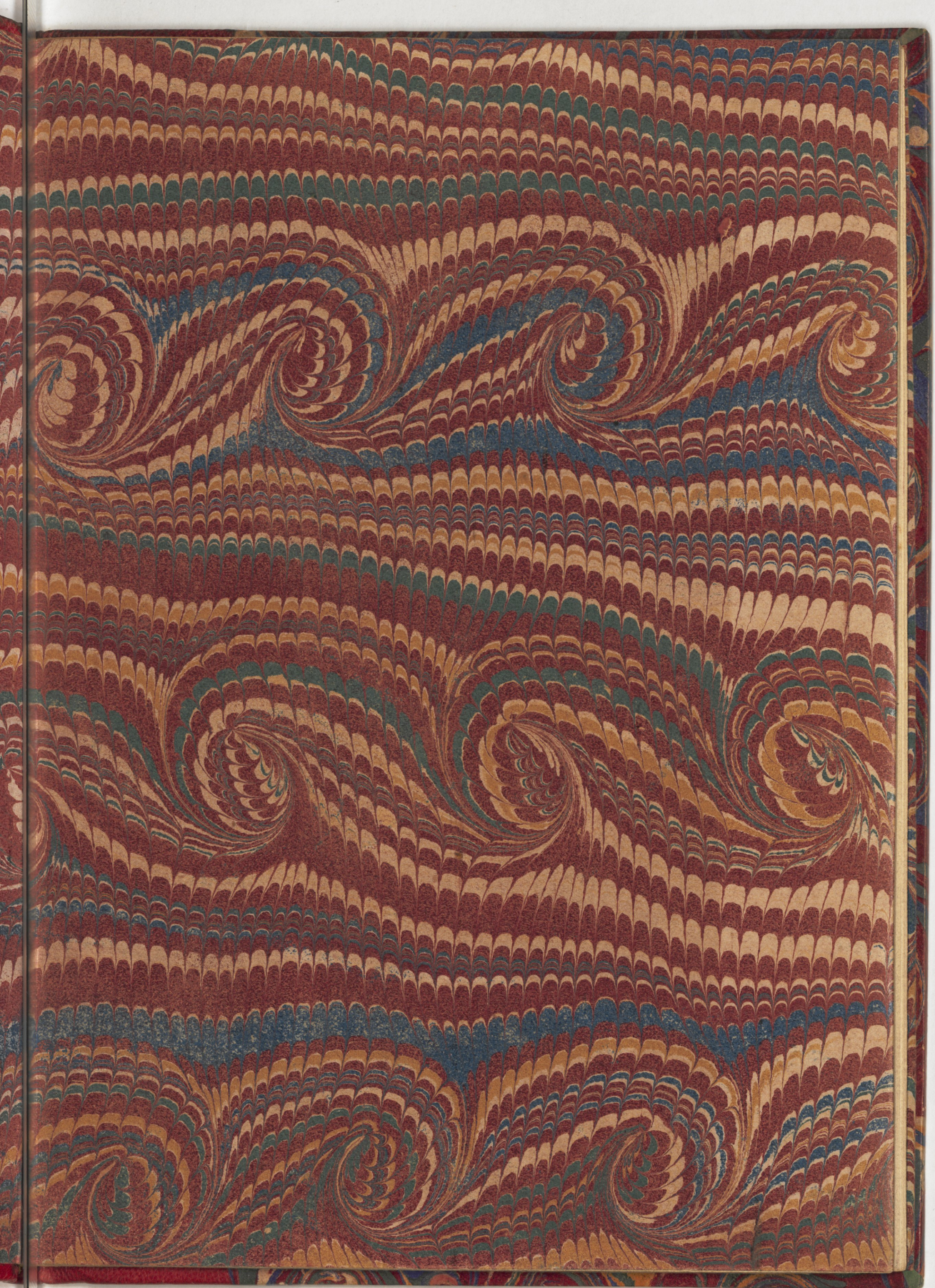
MISSISSIPPI

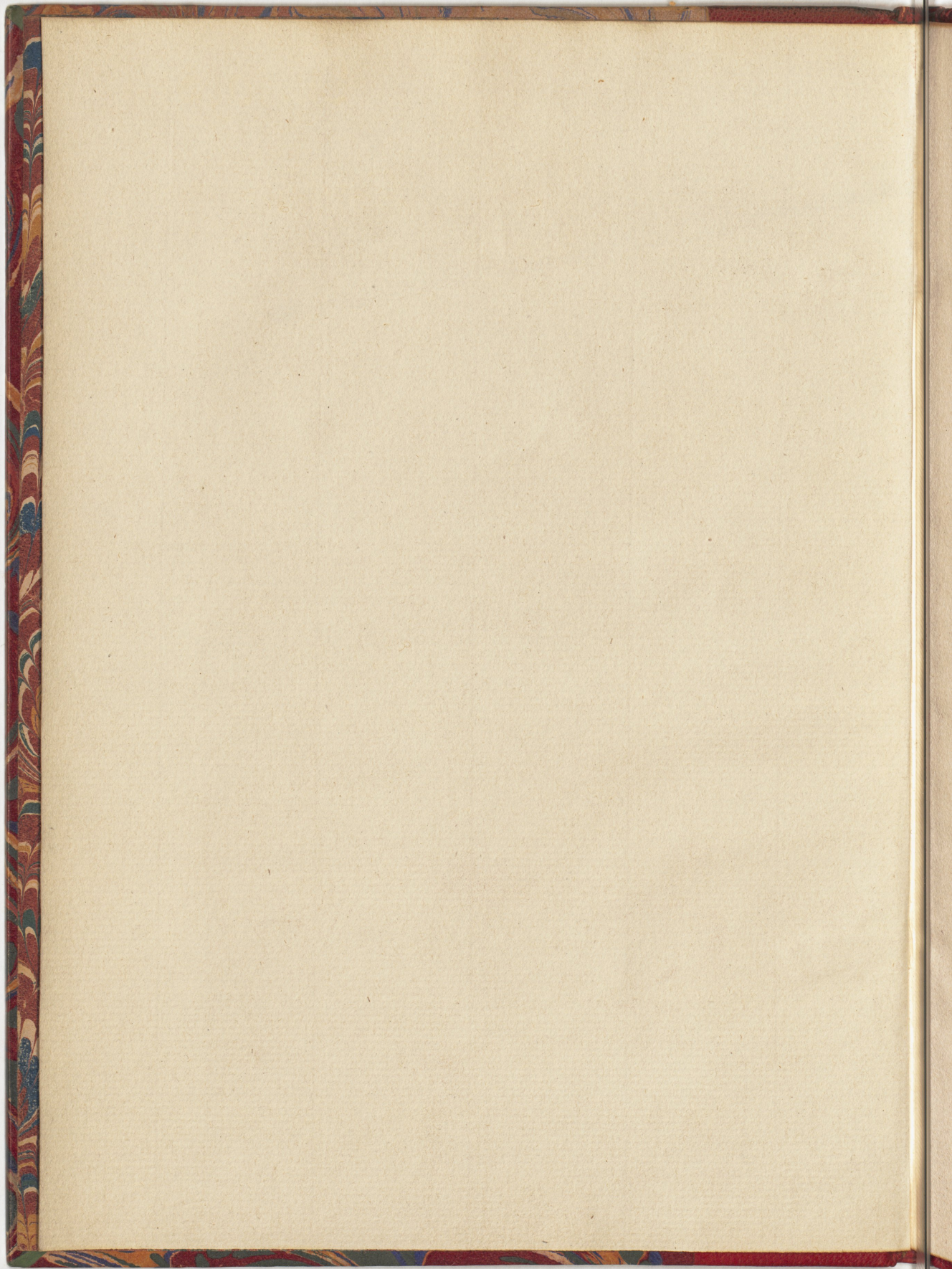
DUBOIS - MONTAIGNE - LE TOMBEAU DU SEIGNEUR COMMUN (1680)

1891



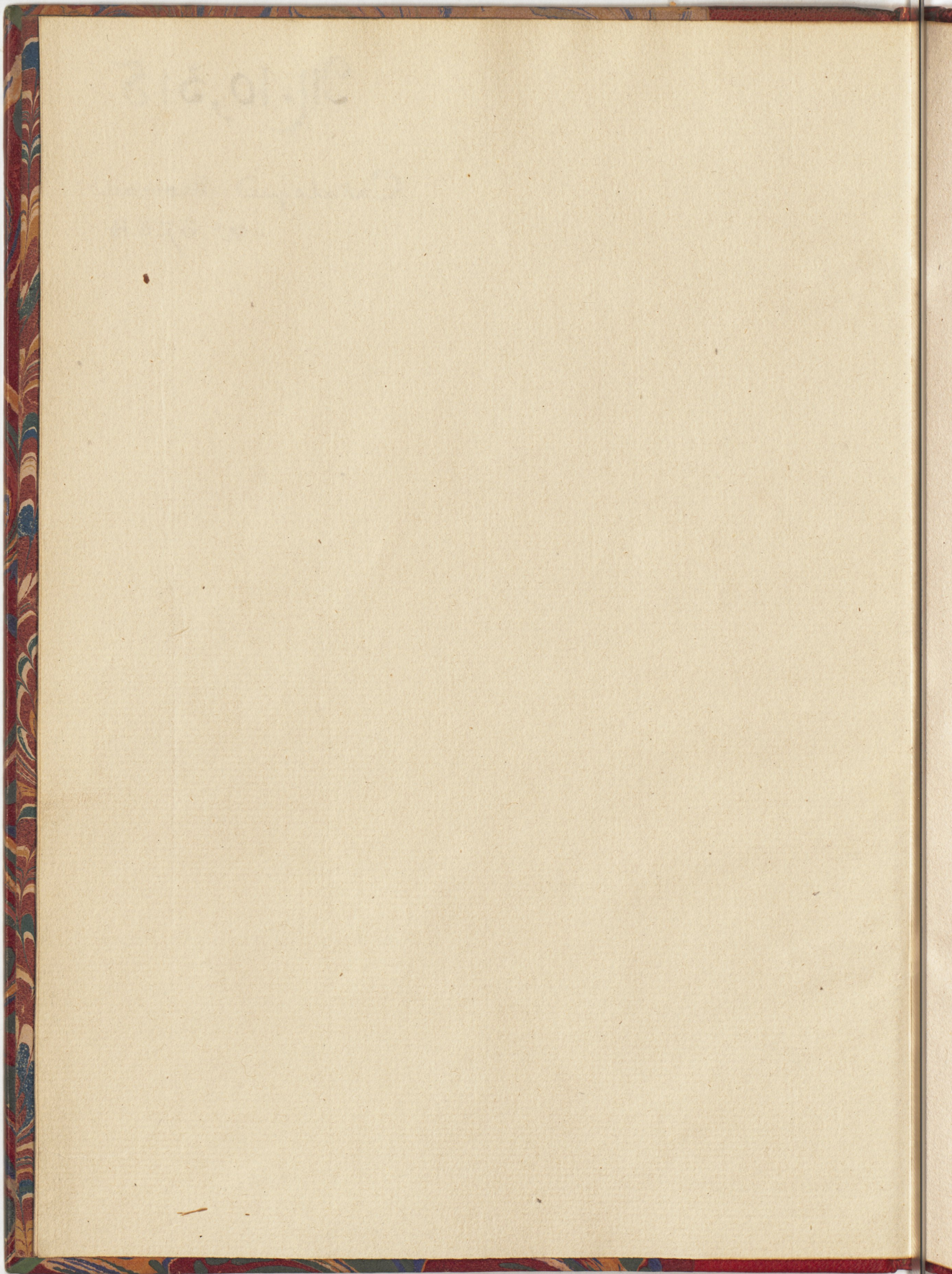






M. 10,315

Catalogue Moreau
n° 3784.



7

L E
TOMBEAU
DV SENS COMMVM

O V L E
RENVERSEMENT
DES IDEES DE TOVS
les Sages.



- I. Iustificiant la detention des Princes.
 - II. Prouuant la necessité du retour de Mazarin.
 - III. Iustificiant les maluersations de ce Ministre.
 - IV. Faisant voir que la Reine a contribué plus que tout autre à la perte de ce Ministre.
 - V. Prouuant la necessité du restablissement des subsides.
 - VI. Destruisant le rang pretendu de Ministre d'Etat.
 - VII. Et bastissant la religion sur les deux scandales qui la destruisent.
- 97

57 /

LE
TOMBEAU
DU SENS COMMUN
OU LE
RENVERSEMENT
DES IDEES DE TOUS
les sages.



- I. Justifiant la doctrine des Princes.
- II. Provenant la nécessité du retour de
Maxim.
- III. Justifiant les manifestations de ce Mi-
nistre.
- IV. Parlant de ce que la Reine a contribué
plus que tout autre à la perte de ce Mi-
nistre.
- V. Provenant la nécessité du rétablissement
des Jésuites.
- VI. Défendant le sang prétendu de Minis-
tre d'Etat.
- VII. Et passant la religion sur les deux
côtés qui la détruisent.



LE TOMBEAU DV SENS
Commun.

IE m'en vay renuerfer tous les principes de la Logique par vn raisonnement contradictoire à toutes les maximes: Je m'en vay choquer la creance la plus raisonnable du sens-commun, par l'establissement des opinions qui ne peuuent estre fondees que sur les ruines: Je m'en vay tirer des consequences infaillibles & necessaires, qui n'auront neantmoins point en apparence aucun rapport avec leurs antecedens. Bief, ie m'en vay argumenter à la mode.

1. *Monseigneur le Prince a este emprisonné pendant le Ministère de Mazarin, Monseigneur le Prince estoit donc innocent: Monseigneur le Prince n'auoit iamais desobligé ny le Roy ny l'Estat pendant le Ministère du Cardinal Mazarin, donc Monseigneur le Prince deuoit necessairement estre emprisonné pendant le mesme Ministère: Ne fais-je pas fremir par ces propositions toute la dialectique d'Aristote? Ne combats-je pas d'abord tout ce qu'il ya de raisonnable dans la Politique? Ne semble-t'il*

pas que ie n'en veus qu'au sens commun ? & ne diroit-on pas à bien considerer ces Entimemes, que ie veus forcer la verité dans ses retranchemens, que i'attaque la raison dans ses forts, & que ie veus asseoir le mensonge sur le throsne de la verité par le ministere propre de ceste impeccable ? Il est vray, qu'à ne regarder mes propositions que dans leur seule escorce ; on en pourroit former ces horribles iugemens : Mais ceux qui voudront les penetrer avec moy, trouueront que les consequences sont tirees en droite ligne de leurs antecedens, & qu'à moins que de discourir de ceste façon contradictoire, il falloit necessairement que ie rombasse dans l'erreur.

Monseigneur le Prince a esté emprisonné pendant le Ministere du Cardinal Mazarin, comme cét antecedent ne reçoit point de doute, aussi ne le prouueray-je pas, me contentant seulement de le parafraser en ces termes: Celuy qui auoit affermy l'Etat contre les secousses estrangeres des anciens ennemis de la Monarchie a esté emprisonné pendant le ministere de celuy qui alloit ébranlant tous les iours les fondemens de cét Estat, par la malice ou par l'imprudence de ses intrigues: Celuy qui n'a iamais eu de plus forte passion que celle d'agrandir les bornes de la Monarchie, par les victorieux progres de ses grandes

des conquestes; a esté emprisonné pendant le ministère de celui qui n'auoit point de moindre attachement que celui de pousser le succez de nos affaires, pourueu qu'il peust affermir l'incōstance de ses interests particuliers: Celuy qui se faisoit redouter de nos ennemis par les victoires qu'il en remportoit aussi souuent qu'il les donnoit, & qui se faisoit adorer de tous les François, par la consideration des heroïques qualitez qu'ils reconnoissoient en sa personne, & des importans seruices qu'il rendoit tous les iours à l'État; a esté emprisonné pendant le ministère de celui qui ne se faisoit aymer de nos ennemis, que parce qu'il leur trahissoit nos conquestes, & qui ne se faisoit haïr de tous les François, que parce qu'ils le reconnoissoient, & trop incapable & trop malicieux pour tenir le gouuernail de leur État: Enfin celuy qui n'a iamais voulu que ce que tout le monde a iugé necessaire pour la gloire de la Monarchie, a esté emprisonné pendant le ministère de celui qui n'auoit iamais d'inclination, que pour ce qui choquoit celle de tout l'État. Voila mon antecédent avec sa paraphrase.

Monseigneur le Prince estoit donc innocent, voila la cōlequence que ie puis prouuer avec la mesme facilité que ie viens de paraphraser son antecédent: & pour cēt effer, ie dis que le seul moyen que les Grands ont de se conseruer dans la faueur sans

pouuoir iamais encourir le hazard de se voir disgraciez, n'est autre que celui qu'ils peuuent emprunter d'vne certaine complaisance au eugle, avec laquelle ils doiuent receuoir les ordres de ceux qui en sont les ministres souuerains: Et cette complaisance est tellement la mere nourrice des grandes fortunes, qu'on n'en voit point auourd'hui qui puissent subsister autrement que par sa seule conduite; D'où vient que la subsistance des sieurs de Gassion & de Trepulle passa pour vn miracle politique pendant la tyrannie du Cardinal de Richelieu, en ce que ne s'estant iamais voulu rendre complaisans aux volontez souueraines de ce Neion trauesti, ils ne laisserent pas non obstant de se maintenir tousiours avec la mesme assurance, que s'ils eussent esté les plus grands flatteurs de la Cour.

Ne sçait on pas que la perte d'vn gouvernement & de la vie, & l'emprisonnement du Mareschal de Rantzau ont esté les cruels effets d'vn refus que ce heros fit d'affoiblir la garnison de Donkerque, pour en renforcer les troupes de Mazarin pendât le siege de Paris? Ne sçait on pas que le Comte de Chauigny ne déchut il y a quelque temps de la faueur que parce que Mazarin le iugeoit trop honeste homme pour deuoir estre complaisant à l'impertinence de sa conduite? ne sçait on pas, dis ie, que mesme depuis peu Monsieur de Cha-

7
Sceau. neuf n'a quitté les Sceaux que parce qu'il a refusé de se rendre complaisant à la iuste passion que la Reine auoit de le faire sousscrire à vn Arrest du Conseil Secret, porté pour l'interdiction du ministere, à toute sorte de Cardinaux.

Il faut donc necessairement que la complaisance aueugle pour toutes les volonteze de celuy que la faueur a fait le dispensateur de toutes les charges de l'Estat, soit l'Ariadne qui dirige les fortunes des Grands; & que ceux qui briguent d'auoir rang parmi les plus auâcez se resoluent de seconder constamment toutes les intentions de ces petits Dieux de Cour, sans se lasser iamais de porter le ioug de ceste seruitude, qui ne captiue pas moins leurs bras que leurs esprits, soubs le pouuoir tyrannique de celuy que la fortune & la faueur ont fait la premiere intelligence de l'Estat: Tellement qu'il faut mesme se resoudre à reconnoistre vne excellente conduire dans les plus visibles imprudences; à voir les mines secretes qu'il fait iouer avec les ennemis de l'Estat, sans les euanter; à ne reculer point de conspirer avec luy dans les plus pernicieux complots; & à ne s'interesser pas trop chaudement pour le progrès des affaires qu'à mesure qu'on pourra reconnoistre que le ministre fauory le souhaite; autrement comme ce dernier dispose souverainement de la faueur, il ne luy est rien de plus aisé que de déguiser les plus

fidèles services du meilleur sujet est des crimes d'Estat, & de faire punir celuy qui ne seroit point àugré de ses caprices, pour des raisons mesmes, pour lesquelles il deuroit estre recompensé.

Cela estant presupposé, ie dis qu'on peut asseurer sans se tromper, que celuy qui pousse sa fortune pendant la tyrannie de quelque fauory, se rend infailliblement complaisant à seconder toutes les volontez; & qu'au contraire, celuy qui trouue des obstacles à son agrandissement, est ou trop genereux pour se soumettre avec tant de lacheté, ou trop peu complaisant pour adorer sans relasche toutes les inclinations de ce fauory: d'où ie conclus que, M. le Prince ayant tousiours fait le contraire du C. M. c'est à dire ayant trauillé pour augmenter la gloire de l'Estat pendant que Mazarin sembloit auoir de dessein que la flétrir, ayant versé son sang pour cimenter nostre repos pendant que ce Cardinal ne broüilloit que pour troubler; Il faut donc necessairement souscrire à ma consequence, & dire, *Monseigneur le Prince a esté emprisonné pendant le Ministère de Mazarin, donc Monseigneur le Prince estoit innocent.*

Le second entymeme est apparemment plus contradictoire au sens commun, quoy qu'en effet, il soit plus conforme à la raison que le precedent; c'est à dire, *Monseigneur le Prince n'auoit iamais desobey, ny le Roy, ny l'Estat pendant le Ministère*

nistere du Mazarin, donc Monseigneur le Prince deuoit necessairement estre emprisonné pendant le mesme Ministère. Si quelqu'un en veut à l'antecedent qu'il me fasse voir les crimes de cét Alexandre? Si les courses triomphantes des Prouinces sont des sujets de mescontentemēt pour le Roy, il a raison de s'en plaindre; si la ruine des forts les plus inaccessibles de nos ennemis a troublé le repos de l'Estat, il est vray que ce ne sera pas sans suiet que l'Estat luy en voudra; Si les morts des plus redoutables Generaux de nos ennemis nous sont des suiets de deüil, ie confesse que nous auons iuste droit de regarder M. le Prince avec des yeux de vengeance: Mais tout cela n'estant que des marques tres authentiques de son courage, & des raisons inuincibles des grandes obligations, dont toute la France est redeuable à la valeur, il appert que ie puis asseurer sans contredit que *M. le Prince n'auoit iamais desobligé, ny le Roy, ny l'Estat.*

Procedons à la preuue de sa consequence, dont Monseigneur le Prince deuoit necessairement estre emprisonné, ne semble-t'il pas que i'auois plus de raison de conclurre en ces termes donc le Roy & l'Estat ne deuoit point refuser à Monseigneur le Prince, l'espée de Connestable; donc l'Admirauté ue deuoit assouuir qu'une petite partie des plus iustes pretentions de monseigneur le Prince; d'oc il n'estoit point de recompense qui ne fust au des-

sous des merites de Monseigneur le Prince, pour-
 ueu quelle fust au dessous de la Royauté &c. il est
 vray que ces consequences sont du moins appa-
 remment plus directes, quoy qu'en effet elles
 soient encore moins infailibles que celle que ie
 suis en estat de prouuer.

Mais pour la rendre encore plus sensible ie pre-
 suppose en premier lieu que la conseruation du ma-
 zarin estoit incompatible avec le repos de l'Estat:
 En second lieu, que monseigneur le prince estoit
 le plus illustre & le plus redoutable de tous nos
 Princes: Et en troisieme lieu, que mazarin ne
 pouuoit se perdre à moins qu'ils n'attentat à quel-
 que dessein qui fut au dessus des forces de son au-
 thorité: Les Mazarins mesmes, e'est à dire les fols
 & les enragez ne doutent pas de la verité de ma
 premiere supposition: La seconde est autorisée
 par le tesmoignage infailible des histoires, & par
 le consentement mesme de tous nos ennemis,
 qui ne peuuent estre choqués que temerairement,
 lors qu'ils iugent du merite & de la valeur des no-
 stres: Pour la derniere, ie m'en vay l'establir à
 l'espreuve de toutes sortes d'attaques.

Pour cét effet, ie dis que le Mazarin estoit telle-
 ment ancré dans le gouuernement de l'Estat, qu'on
 ne pouuoit l'en arracher, à moins que de choquer
 les inclinations de la Reine, qui ne vouloit seule-
 ment pas entendre parler de son esloignement; à

moins que de contrequarrer la protection de son A. R. qui pretendoit le mettre à l'abry de toute sorte d'affauts, à moins que d'empieter sur l'authorité des Parlemens, qui le soustenoit par leur silence: Bref, à moins que de vouloir se charger de l'inimitié d'une bonne partie des Princes & des grâds de l'Estat que l'interest auoit engagés dans son party: Cela ne se peut point disputer.

Le passe outre, & ie dis qu'il estoit tellement necessaire que Mazarin fut éloigné du gouvernement qu'il n'y pouuoit estre conserué qu'avec vn danger manifeste que l'Estat Monarchique eust encouru: Cette suite est assez prouuee par la haine irreconciliable que les peuples auoient contre ce malheureux, par l'auidité insatiable qu'il auoit de succer tousiours mesme en veüe de nostre impuissance à pouuoit fournir; par les menaces des grands remuëmens que la France estoit desia en branle de faire, pour le faire choir du gouuernail de l'Estat, par la decadance visible où il alloit precipitant tous les iours le plus ferme estat de nos affaires, & par toutes les raisons que i'ay desia ce me semble assez fortement estalees dans le discours d'Estat.

Cela estant presuppposé, ie raisonne de la sorte: Il n'estoit pas moins difficile qu'il estoit necessaire que le Mazarin fut chassé du gouvernement, à moins qu'on ne rompit, ou qu'on ne donnast du

moins quelque pretexte pour rompre l'attachement que les Grands auoit à sa protection; car puis que ce mal-heureux ne subsistoit que par la faueur des Grands, il me semble qu'il ne pouuoit tomber, quelque necessaire neantmoins que cela fut, à moins que les Grands ne cessassent de le soutenir: Or est il que les Grands ne deuoient iamais cesser de le soutenir à moins qu'ils ne s'y sentissent obligez par quelque attentat extraordinaire du Mazarin, qui leur rendit sa puissance redoutable, & qui les fit entrer en ialousie de son pouuoir: En veut on à cette proposition. Si l'on veut se resouuenir que les impositions auoient moins osté qu'interressé les Grands à son party; que les empeschemens de la paix auoient rendu Mazarin plus necessaire que redoutable dans leur esprit, & que la haine même du peuple estoit vn motif de les opiniastres à sa protection par l'espoir d'une plus infallible recompense, que de les en détacher, pour les rendre complaisans à l'auersion du bas monde; il falloit donc necessairement que Mazarin attentat à quelque chose de plus hardy qui peut obliger les Grands de se soustraire à sa protection pour le laisser tomber.

II. Je demande en suite s'il estoit en aucune façon possible que son auuglemēt le portast à quelque dessein plus ambitieux & plus extrauagant que celuy de faire arrester les trois premiers Princes de

de cét Estat, de vouloir flétrir toute la gloire du plus illustre Capitaine du monde, de payer d'un emprisonnement les seruices de celuy qui n'auoit pas fait moins de pas qu'il auoit merité de Couronnes, d'ébranler les trois plus fermes colonnes de la Monarchie, & d'entreprendre dans la plus grande foiblesse de cét Estat, ce qu'un Roy majeur n'eut peut estre pas osé dans sa plus grande vigueur: Je pense pour moy que non: Aussi a-t-on veu qu'outre que le succès de ce coup hardy luy a mis tout le party des oppressez sur les bras, il l'a fait regarder de toutes les autres puissances de cét Estat avec les yeux de ialousie, sur l'idée qu'ils ont eu que son ambition ne se borneroit point à ce succès, & qu'elle pretendroit desormais sans doute faire le marchepied de tout ce qui seroit au dessous des Princes, puis que les Princes mesme ne luy auoient pas beaucoup cousté. Ainsi en attentat sur les personnes sacrées de nos plus illustres Princes, & principalement sur celle du plus redoutable & du plus puissant de l'Europe, il a luy seul trouué le moyen de se perdre, parce qu'ayant voulu esseuer son autorité en un estat où les Grands, qui seuls le faisoient subsister, ne pouuoient point luy complaire sans se détruire, il les a obligez de ne s'intéresser plus desormais que pour l'en faire dechoir: Tellement que, veu la grande attache que mazarin auoit dans l'Estat par la protection des Grands,

ven la necessité de son esloignement, & veu l'impuissance qu'on auoit de le procurer tandis que ceux là le soustiendroient, il me reste à conclure qu'il falloit necessairement que Mazarin s'auisast d'attenter à ce coup, & que par mesme consequence ce n'est pas sans raison que ie dis que puis que *Monsieur le Prince n'auoit iamais de s'obliger ny le Roy ny l'Estat*, mais au contraire, *il falloit necessairement qu'il fust emprisonné.*

II. Le second dessein que ie m'en vay toucher, fauorise du moins apparemment la passion des Mazarins: En effet il la combat. Si le retour du Mazarin est necessaire pour le repos de l'Estat, le Duc de mercoeur n'en veut pas dauantage pour coucher avec la Manchini; c'est ce que souhaite le Duc d'Espéron, pour rentrer dans le Gouvernement de Guyenne; c'est toute la passion de Monsieur le Tellier & de Monsieur de Lyonne, pour rauoir leurs charges de Secretaire d'Estat, & de Secretaire des Commandemens de sa Majesté Regente, le Comte de Seruien en est rauy pour reprendre la possession du ministere d'Estat; mais le Duc de Beaufort, le Coadjuteur de Paris, le President Charton, & le Conseiller Broussel ne soustriront iamais à cette proposition, à moins qu'on ne luy donne quelque autre plus beau iour pour la mettre dans son euidence: & c'est ce que ie m'en vay faire.

Il est nécessaire pour le repos de l'Estât que Mazarin reuienne, voila ma proposition Paradoxe; pour la preuue de laquelle ie presupose que Mazarin a esté la seule cause des desordres qui ont partagé ceste Monarchie, & cela ne reçoit point de doute; que la disgrâce, ou veritable, ou apparente est encore le suiet des brouilleries qui troublent le repos de la Cour, ce qu'on ne dispute point; qu'il a pillé la France par l'iniustice de les impositions, ce que les miseres publiques ne mettrét que trop dans l'euidence; qu'il a voulu attenter à la personne sacree de son A. R. apres auoir attenté sur celle de mes Seigneurs les Princes, le peut on nier; que l'incertitude de la disgrâce nous fait viure dans les alarmes de son retour, & que ses Partisans sont encore occupez à faire iouïr leurs secretes menées pour le rappeler dans le Gouuernement de l'Estat.

Cela presuposé, ie conclus que son retour n'est pas moins nécessaire aujour d'hui, que son depart l'estoit il y a quelques mois, & que les mesmes raisons qui concludoient pour lors à son esloignement, concludent à present pour son retour. N'est il pas vray qu'il ne s'écarta que pour aller au deuant des orages qui menaçoient le repos de l'Estat, s'il n'en abandonnoit le timon, & n'est il pas vrai qu'il doit reuenir pour faire auorter les grandes apparences qui menacent la Monarchie de mille fu-

nestes desordres s'il ne reprend les renes de sa conduite? iusques icy les Mazarins tombent d'accord avec moy, mais voyons si nous serons long temps dans ceste bonne intelligence.

S'il est necessaire que Mazarin reuienne, s'il est necessaire que les François ne vivent plus dans l'apprehension de son retour pour se révnir avec leur Souuerain: Ceste premiere proposition est elle capable de choquer vn esprit raisonnable: Et n'est il pas trop certain, que si les Sujets ne peuvent point se révnir avec leur Souuerain, pendant qu'ils seront dans l'incertitude ou dans l'apprehension du retour de ce Tyran; Il est necessaire qu'il reuienne; par la mesme raison qu'il est necessaire que les Sujets ne soient point diuisez d'avec leur Monarque. Or est il neantmoins que ceste vnion Monarchique ne scauroit reuenir dans l'Etat pendant que le mesme Etat sera dans les apprehensions du retour de celuy qui l'a desolé, parce qu'il est tres-certain que cette apprehension n'estant rien autre chose qu'un effet de l'idee, dont on est preoccupé que ce voleur ne scauroit gouverner sans piller tousiours, comme il ne scauroit subsister sans estre maintenu du roy; il ne le peut que la pensée de son retour ne nourrisse ce premier esprit de diuision, par les mesmes raisons, & les mesmes motifs qui l'ont irrité. Il faut donc conclure qu'il est necessaire que le Card. mazarin
reuienne

reuienne: Il est vray que ie semble donner des armes pour me détruire: Car s'il est necessaire que le Cardinal Mazarin vienne, parce qu'il n'est pas possible que les François se réunissent pendant qu'ils seront dans les apprehensions du retour de ce scelerai; Par la mesme raison, il est encore plus necessaire qu'il ne reuienne pas, parce que les François ne pourroient iamais se révnir pendant qu'ils ressentiroient les effets de la tyrannie. Je m'en vay repartir à ce doute, & c'est icy que les Mazarins enrageront de bon cœur.

S'il est vray que le repos de l'Estat est tousiours deschiré par la diuision de ses Subiets, & que la tranquillité publique ne scauroit iamais compâ-
tir qu'avec l'intelligence de ceux qui sont les membres du corps Politique, ie pense qu'un Roy qui n'est ialoux que de se témoigner le pere de son peuple en luy donnant la Paix, ne doit point auoir de plus forte passion que celle d'oster tous les suiets qui peuuent fomenter les mécontentemens publics, & de faire disparoistre toutes les causes qu'il peut iuger deuoir estre la source des desordres & des tempestes de son Estat: Cela ne se dispute point. La seule raison qui a soustenué tout l'Estat, n'est autre que l'insupportable tyrannie du Mazarin; c'est pour cela qu'on la fulminé, c'est pour cela que le Roy mesme a conclu à son

E

esloignement: La seule raison neantmoins qui entretient encore tout l'Etat dans cét esprit de reuolte n'est autre que la seule apprehension de son retour; que la peur soit ou bien ou mal fondée, ie m'en rapporte; Il faut donc que cét esloignement ne suffise pas pour le repos de l'Etat.

Mazarin gouuerne tout le monde, tout le monde erie au voleur. voila qui va bien; Mazarin s'en va, tout le monde le chasse par ses inuectiues, cela est encore mieux; Mazarin s'en est allé, tout le monde tremble de peur qu'il reuienne; il faut donc nécessairement qu'il reuienne pour rassurer tout le monde, voila vne consequence qui ne semble pas bien tirée: *Tout le monde tremble de peur qu'il ne reuienne*, il me semble qu'on pourroit conclurre plus directement, en disant; *Il faut donc qu'il ne reuienne pas pour rassurer tout le monde*, apparemment ceste consequence seroit tres-bonne: En effet, elle ne vaudroit rien, parce que si Mazarin ne reuiert pas, le peuple sera tousiours dans l'apprehension qu'il ne reuienne; & par consequent dans la premiere cause de ses remuemens: Mais si Mazarin reuert, le peuple est en estat de s'en deffaire, & par consequent de n'apprehender plus que ce Tyran luy pese sur la teste: Voila ce qui me coustoit tant à conclure.

En effet, cette nécessité que Mazarin soit sacrifié à la haine publique, est si indispensable, que le Roy ne scauroit s'en deffendre, s'il veut satisfaire aux manes de tant de pauues subiets tyrannisez, s'il veut se remettre dans le cœur de ses peuples, & s'il veut ôster le preiugé d'une semblable tyrannie, à ceux qui pourroient estre les successeurs de ce monstre dans le Ministère d'Etat: Et pour ceste raison, apres que Mazariu sera reueu, le Roy trouuera cinq cens Vitris, & vn million de bourgeois, qui dechiffreront ce Romain en Marquis d'Ancre, si toutesfois l'impatience du peuple ne le precipite pas pour en halter l'execution, auant mesme que le Roy l'ait ordonné.

III. Si la desolation des Estats est ordinairement l'effet infallible du mauuais gouuernement de leurs ministres, j'auray bien de la peine à prouuer que le mauuais gouuernement du Mazarin a esté tres aduantageux à la France; ou plustost ie dis, que si le mauuais gouuernement des ministres est la cause nécessaire des calamitez publiques, ie ne pourray prouuer que fort difficilement que l'administration du Mazarin ait peu produire vn effet contraire à celle de tous les autres: Il faut ueantmoins que ie le fasse, puis que j'en ay entrepris le dessein, & que ie me serue pour premiere preuue de l'authorité de la sainte Escriture, qui

donne de la nécessité aux scandales, & qui iuge
mesme qu'il est expedient que les heresies se
souleuent de temps de temps pour trauerfer le
repos de l'Eglise.

Le premiere raison de laquelle ie pretends ap-
puyer cette verité m'est fournie par la reflection
que ie fais, qu'il est important aux Estats, qu'on
ferme la porte de leur gouuernement à toute for-
te d'Estrangers, par l'impossibilité qu'ils ont d'y
pouuoir enter sans donner pretexte à la ialousie
de se souleuer, & sans faire maistre des brigues,
qui ne sôt pas de moins lōgue durée que leur gou-
uernement, comme l'experience ne nous a que
trop fait voir pendant la tyrannie des deux der-
niers Italiens: Or est il qu'il estoit à craindre que
la porte ne leur en deust estre facilement ouuer-
te, & par mesme raison au pretexte de faire des
souleuemens, si les Ministere du Marquis d'An-
ete ayant desia commencé à nous dégouster de la
conduite estrangere par l'insolence ou l'imperti-
nence de ses deportemens; le mazarin n'eut en-
core enchery par dessus toutes ses extrauagances,
pour nous faire protester par serments publics,
par Arrests solennels, & par Declaration du Roy,
que iamais Estranger ne mettoit le pied dans le
Gouuernement de l'Estat: Voila le premier ad-
uantage qui reuiet à l'Estat de la tyrannie du
Cardinal

Cardinal Mazarin, & qui n'est pas petit, si l'on veut outre cela considerer qu'un Estranger qui prend les renes de la Monarchie se trouue reduit à la necessité de l'establi par alliâce & par argent pour se pouuoir maintenir dans ce haut degré: S'il veut s'establi par alliance, il faut qu'il fasse pancher la faueur du costé de ceux avec lesquels il pretend s'allier; Cela se peut-il sans ialousie? s'il veut s'establi par argent, il faut qu'il en cherche par le moyen des impositions, & qu'il le dérobe au Roy & au peuple; cela se peut-il sans desordre? Il s'ensuit donc qu'un Estranger ne pouuant gouverner l'Etat sans ialousie, & sans donner occasion à beaucoup de troubles; & le mauuais gouuernemēt du Cardinal Mazarin, ayant seruy pour nous obliger d'en fermer la porte à toute sorte d'Estrangers; *Que le mauuais gouuernement du mesme Mazarin a esté tres aduantageux à l'Etat.*

Ce n'est pas le tout, s'il est rien dans le monde qui puisse faire subsister vn Etat dans sa vigueur; c'est la vigueur mesme de la Religion, laquelle ne peut se relascher, sans faire à mesme temps que les Subiets se relaschent de l'obeissance qu'ils doiuent à leurs Souuerains: La raison en est éuidente, parce que dans le sentiment de tous les Sages, la Religio est le lien de la communauté & la souueraine des consciences qui s'escarteroient fort

facilement de leur deuoir, si toutesfois elles n'y estoient constamment rangées par le moyen du scrupule qu'elle leur donne: Tellement qu'il est de la plus oculée prudence des potentats de n'auoir pas moins les yeux sur le maintien inuiolable de la Religion, que sur le maniment des affaires Politiques, qui ne sçauroient iamais obuier à vne decadence, que par le soin que leurs Ministres doiuent prendre de les regler sur le niueau de la Religion.

Ie dis maintenant qu'il est impossible que la Religion subsiste dās son esclat, & dans la vigueur pendāt que ceux qui en sont les intēdans, & les œconomes, seront dans la necessité de se messer du prophane, & de mendier la faueur des Cours pour se maintenir: parce que l'esprit de la Religion ne pouuant subsister que par la simplicité du Christianisme, celuy de la Politique de Cour, qui est double, le détruit, & les Prelats s'imposant la necessité de mendier les faueurs des Grands pour se maintenir, ou pour le pousser dans le haut degré du gouuernement, se priuent de la liberté de releuer leurs defauts, de peur de manquer de complaisance pour ceux qui les peuuent desobliger dans la poursuite de leur ambition.

Or ie dis que l'eglise sembloit estre en possession de mettre le timon de l'Estat François en-

tre les mains des Cardinaux, si l'administration tyrannique des deux derniers, mais de Mazarin principalement, n'eust obligé la France de s'opposer aux pretensions que l'esprit trompeur d'une fausse Eglise commençoit d'auoir pour asseoir constamment quelqu'un des siens auprès du gouuernail de la Monarchie; & si pour ceste intention la Cour ne se fust sentie obligee de proceder à exclure les Cardinaux du gouuernement, par Arrest concerté & porté tres iudicieusement moins au preiudice qu'à l'aduantage de l'Eglise, qui ne trouuant point de porte pour glisser quelqu'un de ses enfans dans les grandeurs du monde, bornera sans doute leur ambition à se contenter d'establiir leur fortune dans la Cour Ciel; & dans l'authorité de releuer les puissances, si toutefois elles venoient à s'oublier de leur deuoir. Ainsi ie conclus, que le mauuais gouuernement du Cardinal Mazarin a esté tres aduantageux à l'Estat, puis qu'en veüe des desreglemens de la conduite des gens d'Eglise, & des sinistres consequences qu'on doit tirer de leur administration, au desaduantage de la Religion qui ne peut se relascher sans faire relascher la vigueur de l'Estat; on c'est aduisé d'obuier à ceste decadence infailible de la Religion & de l'Estat, par l'exclusion de toute sorte de Cardinaux du Gouuernement.

¶ IV. Je m'en vay choquer dans ceste quatries-
 me proposition les preuues contraires & inuinci-
 bles de l'experience, le sentiment des Politiques,
 la creance publique; bref ie m'en vay faire voir
 que *La Reine a ruiné la fortune du Cardinal Ma-*
zarin: qui le croira: S. A. R. sçait trop bien qu'il
 ne l'a protégé pendant quelque temps que pour
 complaire à la Reine qui le portoit malgré toute
 la haine de l'Estat: messieurs les Princes ne sont
 que trop conuaincus que leur emprisonnement
 n'a esté qu'une simple complaisance que la Reine
 auoit pour toutes les passions de Mazarin: le Par-
 lement n'a pas tant reculé de fulminer la teste de
 ce monstre que de peur de choquer la Regente,
 qui se declaroit ouuertement pour sa protection:
 les autres Princes & les grands n'ont esté de son
 party, que parce qu'ils se sont imaginez qu'en
 l'obligeant, ils obligeoient la Reine, dans l'esprit
 de laquelle ils ne l'ont pas crû moins Souuerain
 qu'ils ont cru qu'elle mesme l'estoit dans l'Estat:
 les peuples en general n'ont ils pas protesté vna-
 nimentement que ce Magicien Cardinal auoit en-
 forcélé l'esprit de la Reine, pour tesmoigner
 l'idee qu'ils auoient de son attachement à la def-
 fence de cét Estranger: il est vray, mais neanmoins
 nonobstant cela ie soustiens que *La Reine a ruiné*
la fortune du Cardinal Mazarin.

Pou

Pour cet effet ie raisonne de la sorte, & ie dis que celuy qui a contribué de tout ce qui estoit necessaire pour ruiner Mazarin, a ruiné le mesme Mazarin; ceste proposition est infaillible, s'il est veritable, comme on ne scauroit le nier, que lors qu'on prend les moyens on en desire la fin, ou du moins on semble la desirer: Or ie soustiens que la Reine a pris tous les moyens qui estoient necessaires pour ruiner la fortune du Cardinal Mazarin; & c'est ce que ie m'en vay mettre hors de doute. Le Cardinal mazarin quoy qu'estran- ger, homme de peu, ne pouuoit neantmoins pe- rir estant appuyé de la faueur de la Regente, à moins que se seruant de la faueur pour attenter à des coups trop hardis, il n'obligeast l'estat de le perdre; parce qu'il n'estoit pas croyable com- me il n'estoit pas raisonnable que la France eust entrepris de choquer les inclinations de la Reine, pendant que celuy qui en estoit l'objet ne s'en seruiroit point au prejudice de l'estat, & qu'il au- roit assez de retenue pour moderer son pouuoir, dans le bon heur excessif d'une haute fortune: Mais dès que la France a veu que le Cardinal Ma- zarin s'esbloüissoit dans le grand establissement de la fortune, & qu'il se seruoit de la faueur de la Reine plustost pour establir la tyrannie, que pour faire reüssir la regence de cet aueugle Princesses.

elle a cru estre obligee de ne souffrir point davantage cét insolent, & d'obuier par sa peite à la ruine infaillible de l'honneur de la Regente, quelque opposition neantmoins qu'elle ait fait pour seconder vne fausse idee que cét imposteur luy suggeroit de la conseruation inuiolable de son autorité. Ainsi ie soustiens, que *La Reine a ruiné la fortune du Cardinal Mazarin*, en ce que permettant à son ambition de prendre l'essor à toute sorte d'entreprises quelques temeraires qu'elles fussent, elle a obligé tout l'Estat de s'interesser viuement à sa perte, & par consequent ie dis qu'elle a pris les veritables moyens qu'il falloit pour faciliter la ruine de son ministere, puis qu'en moderant son pouuoir, il le mettroit a l'abry de toute sorte de dangers: me peut on disputer cette verité.

Mais ne nous contentons pas d'auoir effleuré ce raisonnement: estalons le vn peu plus au long pour satisfaire plus pleinement aux curieux, & disons qu'il n'estoit point de moyen plus assureé pour perdre le Cardinal Mazarin, que celui de le rendre l'obiet de l'enuie des grands & de la haine du peuple, puis que tout le monde confesse que ce sont les deux infaillibles escueils où tous les siecles ont veu que les fortunes de premiers Ministres sefont enfin miserablement es-

choüees, lors principalement que cette enuie & cette haine se sont trouuees dans l'impuissance de pouuoir souffrir dauantage les progresz de leur obiet.

N'est il pas vray que la Reine n'auoit point d'autre moyen pour mettre son Mazarin dans l'enuie des grands, qu'en luy permettant d'attenter à la liberté des trois plus illustres Princes de la Monarchie, des plus redoutables Mareschaux de France, & des Iuges les plus entiers des Parlements? N'est il pas vray qu'elle ne pouuoit iamais le rendre plus entierement l'objet de la haine du peuple, qu'en luy metant la bride sur le col pour establir impunement toute sorte d'impositions, & pour assieger les principales Villes de l'Estat, sans autre raison que celle d'y rasseurer sa tyrannie qui si trouuoit esbranlee par les secouffes des genereux. C'est pourquoy si la Reine se fust contentee de favoriser le Mazarin sans luy permettre d'abuser de sa faueur pour s'emporter impunement à toute sorte d'excez, elle eust obligé les grands de le regarder sans dessein de le perdre parce qu'ils ne l'eussent peu qu'avec vne iniustice visible; les petits de le considerer avec respect, parce que la modestie de ses deportements n'eut point peu fonder le pretexte de leur haine.

Mais en luy laissant toute la conduite de l'Estat,

sans la regler, elle a dispensé les grands de le respecter, quelque autorité qu'il fut de l'honneur de sa protection: en luy laissant pezer inhumainement sur les testes des peuples, elle les a obligez de l'en secoüer, quelque apuyé qu'il y fut de son Autorité: Ainsi ie dis par vne consequence qu'on ne me disputera point que *la Reine a ruiné la fortune du Cardinal Mazarin.*

V. Oseray ie bien proceder à la preuue de cette cinquiesme proposition, sans crainte de passer pour Maltoutier dans l'esprit du peuple; & d'autoriser encore les tyranniques impositions du Cardinal Mazarin, par la necessité de celles que ie pretends encore rendre necessaires; & ne dois ie pas craindre qu'on ne me prenne pour vn Orateur aposté qui veut colorer l'iniustice des leuees precedentes par la fausse necessité de celles que ie pretends establir? qu'on iuge de moy comme on voudra, ie ne retracte pas encore ma proposition & ie soustiens qu'il faut necessairement establir de nouvelles impositions pour soulager le peuple. Il est vray que ie demande de la prudence dans cet establissement, & que ie ne pretends point que la disposition en soit donnee qu'à des personnes de probité, qui sçauront tellement asseoir leurs impositions; qu'elles ne pourront estre qu'au grand soulagement des peuples.

Auant

Auant que de prouuer cette verité ie presu-
 pose qu'il n'est que les ignobles & les rosturiers
 qui puisse estre subiets aux tailles & aux imposi-
 tions, & que les seuls nobles & Gentil-hommes
 en sont exceptez par la qualité de leur condi-
 tion, & par le preiugé raisonnable qu'on peut
 faire qu'ils ont merité cette immunité par la con-
 sideration des seruices qu'eux ou leurs ancestres
 ont rendus à l'Estat: ie presuppose en second lieu
 que le luxe estant comme il a tousiours esté la
 principale source des desordres, il est expedient
 pour le soulagement des peuples, qu'on en arre-
 ste le progresz par quelque moyen, afin d'obuier
 aux troubles qu'il pourroit produire: Je suppose
 en dernier lieu, qu'il est expedient que le Sur in-
 tendent à qui on donnera cette commission d'e-
 stablir de nouveaux subsides, connoisse le fort &
 le foible de la France, afin qu'il ne charge pas que
 ceux ausquels il ne sera point insupportable.

Après ces presuppositions qui n'ont ce me sem-
 ble pas besoin de preuue, ie dis que s'il n'est que
 les Gentils hommes qui soit exempts des impo-
 sitions & des tailles; tous les rosturiers y sont par
 consequent subiets: Je dis en second lieu que le
 luxe estât la cause la plus ordinaire des desordres,
 il est de l'autorité & de la iustice du Monarque
 de le retrancher: Et en troisiésme lieu ie sou-

stiens que le mesme Souuerain est obligé d'estab-
 blir les subsides sur les aisez visibles, & d'espar-
 gner les foibles, tant pour commander en Roy
 que pour faire voir sans dispute qu'il est pere:
 tout cela est hors de controuerse.

Cela estant, il faut donc voir quels sont les
 Gentils hommes, quels les roturiers, quels les
 pauvres, quels les riches, & quelle la veritable
 cause du luxe? Vn tel partisan de la rue... qui
 a trois cens mil liures de rente, est il Gentil hom-
 me ou roturier. S'il est Gentil homme il est rai-
 sonnable qu'il iouïsse de son immunité; s'il est
 roturier il est également raisonnable qu'il soit
 traité comme tel, & que si par exemple il faut
 payer sol pour liure, il paye tous les ans au Roy
 quinze mil liures, encore le traitera t'on avec
 trop de douceur. Si cét autre Partisan du pays des
 traitres qui est à la veille d'auoir deux millions de
 rente, *oprodigium inauditum in regno Christiano*, est
 encore Gentil homme, le roy ne doit point vio-
 ler le droit qu'il a de viure dans son immunité;
 mais s'il est roturier comme tout le monde sçait
 ne luy fera ton pas grace quand bien on ne luy
 demendera tous les ans que cent mil escus pour
 les Espargnes du Roy. Si cet intendant qui a rui-
 né le Liouusin & Langoumois est noble, qu'il
 viue en cette qualité; mais si c'est vn vilain & vn

coquin traueſty en homme de Robe longue, qu'elle iniuſtice luy fera ton de luy demander la moytié du bien qu'il poſſede, puis qu'il appartient entierement au peuple, auquel il l'a volé & au Roy à qui il deuoit le rendre: Or ie dis que le Roy en ſe comportant de la ſorte, trouuera plus de riches vilains dans les ruës *S. Avoys, Chapon, Betizy, la Verrerie, ſaincte Croix de la Bretonnerie, &c.* Que dans toutes les Prouinces de France; & qu'il donnera plus d'eſclat à l'authorité Royale en forçant ces vilains empourprez de fournir aux neceſſitez de l'Eſtat qu'en faiſant courir vne armee de fuſeliers par tous les deſerts de la monarchie: Et c'eſt pour cette premiere raiſon que ie ſouſtiés *qu'il eſt neceſſaire qu'on eſtabliſſe de nouvelles impoſitions pour le ſoulagement des peuples,* parce qu'outre que ces fameux vilains n'en ſeront pas incommodéz, tous les autres pauures ſe réjouïront de voir que leur ancien bien ſort des treſors des voleurs, pour entrer dans les *Eſpagnes* du roy.

Ie poursuis encore l'eſtabliſſement de mon deſſein par vne ſeconde preuue, & ie dis qu'il n'eſt pas moins neceſſaire qu'on eſtabliſſe de nouvelles impoſitions qu'il eſt neceſſaire qu'on retranche de l'Eſtat toute ſorte de luxe, parce que la liberté que le peuple prend de ſ'emanciper à ces magnificences extrauagantes de l'exterieur,

n'est autre chose qu'un pur effet de la trop grande indulgence du Roy, ou de la mauuaise conduite de ses Ministres, qui deuroient regler sur ces pompes debordees des habits, les idees qu'il faut conceuoir des richesses du particulier. Je pense que personne ne doute point qu'il ne soit absolument necessaire de retrancher toute sorte de luxe, puis qu'il n'est que trop assure, que ç'a esté la pepiniere des troubles & la mere nourrice des dissensions qui ont de tout temps esbranlé les Estats, & que le luxe n'estant rien autre chose, comme dit Saluian, qu'un certain debordement de l'abondance des biens qui sont dans la maison, il est de la meilleure Politique des Monarques de le retrancher, afin d'aller au deuant des effets qui sont infailibles à l'ambition lors quelle est trop puissante. Je dis en suite de ce raisonnement, *qu'il est necessaire qu'on establisse de nouvelles impositions pour soulager le peuple.*

Mais il est vray que s'il faut establiir de nouvelles impositions, il faut les establiir avec prudence & voir sagement, où est ce que predomine cet esprit de luxe, que saint Irenee appelle le lutin des dissensions. Ne sortons point de Paris, puis que ce discours en doit entretenir les esprits, & promenons nous un peu par toutes les conditions pour y voir ceux & celles qui se tiennent dans
leur

leur deuoir; & qui ont l'esprit & la force de bor-
ner leur ambition dans les termes de l'estat où
Dieu les a fait naistre, si toutefois ils ne se sont es-
leuez plus haut par la capacité de leur genie;
Voyons y les droicts du roy & ceux du peuple,
faisons y obeir les vassaux & regner le Souue-
rain, & faisons qu'vn chacun se contente de ce
qu'il peut, & qu'vn chacun puisse tout ce que la
raison luy permet.

Si le peuple estoit pauvre, verroit-on des
mouchoirs de col de vingt ou trente escus sur des
simples femmes de rotisseur; verroit on des la-
quais habillez de couleur, portans le carreau à la
suite de certaines femmes de simple marchand;
verroit on des habits de trois ou quatre cens
francs sur des lingers & sur des filles de Bou-
cher: verroit on les passements d'or & d'argent
honteusement abaissiez iusques à estoffer les cor-
tes des Chandeleuses; verroit on des filles de
chambres à la suite de celles qui ont autrefois
esté seruantes; verroit on des portes cocheres
dans les maisons des marchands; verroit on des
chapelliers ou des tailleurs aller par les ruës ou à
cheual ou en carrosse; verroit on le tabis, le satin
& le veloux indiferemment sur toute sorte de
personnes, ou plus ordinairement sur ceux &
celles qui n'en deuroiēt porter que pour border

d'autres habits plus grossiers? & n'est il pas vray pour finir cette importune deduction, que les habits seroient les marques infailibles, qui distingueroient les conditions & les estats, & qu'on ne seroit pas en peine estant à la promenade du Luxembourg & des Tuilleries, de distinguer vne Duchesse d'auec vne Librairesse; vne Marquise d'auec vne Espissiere; & vne Contesse d'auec vne Rotisseuse, par la ciuilité plustost que par la qualité du meneur.

Il faut donc aduoier que le luxe est bien ex-
trauagant, que le peuple a bien des richesses,
puis qu'elles desbordét auec tant d'excez, & que
le Roy a beau jeu s'il veut s'en seruir pour rem-
plir ses espargues vuides: le passément, la soye,
l'escarlata, l'or & l'argent sont les marques de la
Noblesse, & les vieillards se peuuent ressouvenir
que du temps de l'abondance du siecle d'or de
Henry le Grand il ne falloit qu'vne dentelle
de trente sols, vn cotillon de simple tafetas, vn
manteau de couleur rouge qui eut l'apparence
d'escarlatta, pour monstret que c'estoit ou vne
Damoiselle ou vn Gentil homme: les seruantcs
& les hommes de chambres pourroient donc au-
jourd'huy passer sous cét illustre titre, puis qu'on
en voit aujourd'huy beaucoup plus sous la soye
& sous l'escarlatta qu'on n'y voyoit autre fois de

Damoiselles & de gentils hommes. Que les impositions s'en prennent à ceux-là, puis qu'ils en ont trop & qu'ils ne peuvent s'empescher de le faire paroistre; que le Roy puize dans leur abondance, qu'il chastie leur excez, ou du moins qu'il impose vne certaine taxe sur tous ceux qui voudront paroistre au dessus de leur condition qu'il aura premierement limitée, & ie m'assure qu'il en tirera plus d'argent que de toutes les impositions du Mazarin, sans fouler les pauvres puis qu'il les soulagera; sans fouler les riches, puis qu'outre qu'il n'en retranchera que les excez, il n'en exigera que ce qu'un chacun voudra contribuer par la demangeaison qu'il aura de paroistre par dessus le commun. Ainsi i'infere qu'il est necessaire qu'on fasse de nouvelles impositions pour soulager le peuple.

VI. Tauray beau me mettre en peine pour establir cette sixiesme proposition: les ambitieux n'y donneront iamais les mains, & les vains s'imagineront tousiours que le *Ministere est vn degre digne d'estre brigué par vn homme de cœur*, qu'ils s'opiniaient tant qu'ils voudront dans cette heresie morale, ie me tiens fortement à ma proposition, ie conteste qu'un homme de cœur ne doit point briguer de monter à vn rang, ou il est infailble qu'il ne sera pas seulement regardé avec enuie: mais qu'il ne pourra pas si maintenir qu'a-

uec la creance qu'on aura de luy que c'est vn méchant homme: cela n'est pas moins veritable qu'il est asscuré que tout homme de cœur doit preferer sa reputation à toute sorte de bien, & faire moins de cas d'estre haut éleué dans les grâdeurs, que de se placer avec estime dans le cœur du monde. Ie soustiens maintenant, qu'vn homme ne scauroit porter & conseruer vne reputation innocente dans le premier Ministere d'Estat; & qu'il faut necessairement qu'il se resoluë d'y estre consideré comme vn scelerat quelque ferme dessein qu'il ait de si compotter en homme de bien: ie le prouue premierement par l'idée generale qu'on à que tous les Ministres qui ont gouverné l'Estat depuis la Regence de Marie de Medicis iusqu'à celle d'aujourd'huy, n'ont iamais rien valu; & qu'il semble aux peuples qui ne se conduisent que par imagination, que ce rang ne peut estre occupé que par des voleurs des assassins, & des veritables corsaires, puis qu'en effect on ny a iamais veü que des personnes de cette farine.

Mais ie dis que si le premier Ministere d'Estat à iamais esté vn subiet d'horreur & d'auerfion mesme pour les plus ambitieux, il le doit estre principalemēt aujourd'huy, qu'il n'est pas moins possible d'y entrer sans haine, que de si compo-

ter sans tyrannie, peut. on remplir vn rang que Mazarin a remply sans y estre regardé de trauers? peut. on croire qu'vn homme de bien puisse faire l'office du plus mechant homme du monde sans qu'il soit du moins en intention de marcher sur les traces? peut. on s'imaginer qu'on puisse faire en homme de bien, ce que Mazarin a fait en scelerat; & qu'il soit possible d'auoir vne autorité independante sans en abuser? & quand bien cette impossibilité seroit combatuë par l'experience du contraire; n'est il pas vray qu'vn grand qui prendra aujourd'huy la charge de premier Ministre d'estat sera obligé ou de la tenir dans l'infcondité sans en faire aucune fonction, ce qui seroit trop ridicule; ou d'y faire voir les effets de son autorité, ce qui ne se pourra sans danger; puis que recontrant cet Estat dans la plus grande foiblesse qu'il ait iamais eü, & dans le plus grand d'égout de toute sorte de Ministres, il ne pourra resoudre aucune imposition comme il est neanmoins obligé par l'indigence des Espagnes du roy, sans fortifier quoy que faussemēt peut estre, les peuples dans leur premier idée, qu'en effet il est impossible d'estre premier Ministre & d'estre homme de bien. Cela me fait donc conclurre que

Le ministere n'est pas vn degré digne d'estre brigué par vn homme de cœur.

VII. Avant que d'establi les preuues de cette derniere necessité ie presupose que tout le monde sçait que les Iansenistes accusent Molina d'estre Semipelagiens & par consequent heretique; & que les Molinistes accusent Iansenius d'estre Calviniste, & par consequent aussi heretique: Je presupose en outre comme il est tres vray que tous nos Docteurs sont ou Iansenistes ou Molinistes & par consequent heretiques les vns dans l'opinion des autres: En troisieme lieu ie presupose que les peuples qui ne se dirige que par les Docteurs se trouue reduit à des grandes perplexitez de scrupule par la necessité où il se voit reduit de se rendre le docteur de les docteurs, c'est à dire de condamner les vns en les reprouuant comme des desesperes, pour se soumettre au sentiment des autres: Je defie & les Iansenites & les molinistes de me pouuoir nier aucunes deses propositions.

Après cela ie raisonne de la sorte: si ie dois suivre mes Docteurs, ie les dois principalement suivre dans la connoissance qu'ils me donnent de la bonne ou de la mauuaise doctrine, par ce qu'il ne m'appartient pas d'en iuger: mes Docteurs me disent que la Doctrine de Iansenius est eronnée, il est donc évident que la Doctrine de Iansenius ne doit point estre suivie: mes docteurs me di-

sent que la doctrine de Molina est pernicieuse, il est donc evident que ie la dois fuir, il est donc évident que l'vn & l'autre doctrine ne vaut rien: puis que l'vne & l'autre est condamnée par les Docteurs que l'Eglise a ordonné pour me diriger, vn homme de sens qui ne soit point interessé sera de mon party.

Les deux doctrines ne valent donc rien, ou du moins elles sont dangereuses, puis que ie ne puis les embrasser sans scrupule, que faut il faire? le dessein qui se brasse au grand aduantage des consciences, & qu'on fera bien tost éclore, nous le monstrera par l'admirable establissement d'vne simplicité de creance que certaines personnes de probité veulent mettre dans l'idee des gés de bien, pour leur faire fermer les yeux de l'esprit au desir extrauagant de sçauoir ce qui ne peut point estre compris par l'entendement humain, & qui ne peut point estre discuté sans vn danger evident de tomber enfin dans l'opiniastreté de l'heresie: Je supplie les gens de bien, d'ouuir & le cœur & les oreilles à ce dessein pieux; qui ne manquera sans doute pas de donner l'alarme à Iansenius & à Molina, lors que sans les condamner, il leur fermera tellement la bouche qu'ils ne pourront le cōbatre que par le seul motif de faire valoir leur party, puis qu'il ne leur imposera le si-

lence que pour les reunir tous ensemble par la confession de leur ignorance & de leur foiblesse: ce dessein paroistra dans cette sepmaine, & l'auteur, dont Dieu s'est serui pour le faire valoir, en a desia donné l'œconomie dans vn certain liure intitulé *La chaine de l'Hercule Gaulois*: c'est aussi ce qui ma fait conclure qu'il estoit necessaire que les Iansenistes & les Molinistes s'entracussent d'erreur, pour donner occasion à cette simplicité de creance qui ne sera moins establie pour ietter la confusion dans les deux partis, que pour fermer deormais la porte à de semblables erreurs.

Si ces paradoxes sont aprouuez ie pourtay encor en fournir quelques autres pour l'entretien des bons esprits, cependant que ie me dispose de donner du marteau à Iansenius & à Molina, c'est à dire de les traiter d'Heretiques, si tout efois ils ne relaschent en suite de cette simplicité de creance, de vouloir obliger le monde à croire ce qu'ils ne sçauoient eux mesme rendre croyable sans dispute.

F I N.



